



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des affaires criminelles et des grâces**

Le chef de cabinet  
Dossier suivi par le service des requêtes  
CRIM REQ-CAB N° 202310010491 - HF/EA

Paris, le **19 JUIL. 2023**

Monsieur,

Vous avez souhaité appeler l'attention de Monsieur le garde des Sceaux, ministre de la Justice, sur les difficultés que vous rencontrez à la suite d'une plainte que vous avez régularisée auprès des services de police ou de justice.

Tout en comprenant et en respectant le sens de votre démarche, je me dois de vous indiquer qu'en application de l'article 1er de la loi du 25 juillet 2013, il n'appartient pas au ministre de la Justice de donner quelque instruction que ce soit aux parquets dans le cadre de dossiers individuels, ni d'interférer dans les procédures judiciaires, en raison des principes constitutionnels de séparation des pouvoirs et d'indépendance de l'autorité judiciaire.

Ainsi, il conviendrait que vous preniez l'attache des services du procureur de la République près le tribunal judiciaire où a été déposée la plainte pour connaître les suites qu'il entend réserver à celle-ci. Toutefois, votre requête a été transmise à l'autorité judiciaire compétente en la personne du procureur général près la cour d'appel de Douai.

Afin de disposer d'une aide gratuite et d'un soutien dans vos démarches, je vous invite à prendre attache avec la maison de justice et du droit d'Aulnoye-Aymeries (1 avenue Joliot Curie, Tél. 03.27.66.99.00) ou de Maubeuge (Immeuble Europe, 48 Bd de l'Europe, Tél. 03.27.62.99.00).

Vous pouvez aussi trouver des renseignements complémentaires à l'adresse <http://www.annuaires.justice.gouv.fr> rubrique « associations d'aide aux victimes » ou vous rapprocher de la Fédération France Victimes au 116 006 ou à l'adresse <http://www.france-victimes.fr>.

Vous pouvez enfin contacter l'ordre des avocats près le tribunal judiciaire de Avesnes-sur-Helpe afin de bénéficier de l'avis d'un conseil. Vous trouverez les coordonnées de cet ordre à l'adresse [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr) ou en vous adressant au tribunal judiciaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

**P/Le chef de cabinet**

Monsieur Jacques DHALLUIN  
185 rue neuve  
59144 GOMMEGNIES

Adjoint au chef de cabinet  
du directeur des affaires criminelles  
et des grâces

**Hugo FREZET**